

Coudurier et Daval dans la Sarthe

« Le rallye de la Sarthe 2019 sera innovant », avait promis le club organisateur ASMACO (Association sportive motocycliste de l'automobile-club de l'Ouest). En effet, hormis le départ du village de La Suze-sur-Sarthe et les quatre tours chronométrés sur le célèbre circuit Bugatti, les plus de 160 pilotes ont découvert un itinéraire routier et deux spéciales complètement inédits autour de la ville du Grand Lucé. Au total, 560 km dont 197 de nuit, avec un routier exigeant où les concurrents se sont vite rendus compte que l'adage « un rallye se gagne en spéciales mais se perd sur le routier » allait prendre tout son sens. Virages en montée, en descente, changements de direction incessants, l'ensemble demandant une concentration et une dextérité soutenues de la part des pilotes. Le bilan des pénalités pour retards aux contrôles horaires est impressionnant : 37 pénalités de jour et 49 de nuit !

Petit deux-temps devant

Seulement six pilotes inscrits se sont présentés dans la catégorie "Anciennes". Les "Sudistes" ont fait l'impasse pour cause d'éloignement, dommage ! Cela n'enlève rien à la performance de Thierry Coudurier (Yamaha 350 RDLC) qui ne concèdera que 29 centièmes de retard à Sylvie Zabroniecka (Honda 900 Bol d'Or) qui remporte la spéciale du circuit Bugatti. Elle aura distancé Éric Martin (Suzuki 750 GS) de 24 secondes et son propre père Joël Zabroniecka (Honda 900 BO) de 27 secondes. Laurent Renault ayant délaissé sa Yamaha 250 XT pour une Honda 500 CX est à plus d'une minute. Mais restent quatre spéciales routières

et là c'est le Yamaha 350 RDLC de Thierry Coudurier qui s'impose largement devant Éric Martin et Joël Zabroniecka. À l'addition des temps, Thierry Coudurier l'emporte devant Éric Martin et Sylvie Zabroniecka.

Les CBR intouchables

En "Classiques", quinze pilotes sont prêts à en découdre. Le report de l'homologation au 31 décembre 1992 a bouleversé la catégorie : plus aucun monocylindre, rareté des bicylindres, les européennes en voie de disparition. Honda 900 CBR RR, Yamaha 350 ou BMW GS sont confondues dans le classement. Sur le Bugatti, Jean-Luc Duris sur Honda 900 CBR RR l'emporte devant Alexandre Martin et Sébastien Crescenzo également sur Honda 900 CBR RR. Suivront Éric Fortin sur BMW 80 G/S, Johan Daval sur Honda 600 CBR. À noter que tous ces pilotes ont réussi la performance de se classer dans les 20 premiers du classement scratch, toutes catégories confondues. Même s'il faut reconnaître que la piste était presque sèche. Vinrent ensuite les huit spéciales routières où Johan Daval sur Honda

600 CBR a remonté petit à petit tout le monde pour gagner de main de maître. Il est suivi d'Alexandre Martin, de Jean-Luc Duris, les deux en à peine plus d'une seconde, ces trois pilotes terminant 19, 20 et 21^e au classement scratch de l'épreuve, parmi les modernes. Une performance ! Suivent Éric Fortin sur BMW 80 G/S, Sébastien Crescenzo sur Honda CBR RR, Richard Pigeat et Thierry Teillac, tous deux sur Ducati 900 Super Sport, Christian Lacoste sur Yamaha 750 XTZ, Cyril Louis sur Kawasaki GPz et Frédéric Guillemot sur Yamaha 750 XTZ. À peine rentré(e)s à la maison que déjà le rallye du Beaujolais se profilait à l'horizon. On vous en parle prochainement.

Le classement provisoire après deux épreuves

- > **Anciennes** : 1. Thierry Coudurier, 2. Éric Martin, 3. Joël Zabroniecka, 4. Sylvie Zabroniecka, 5. Laurent Renault.
> **Classiques** : 1. Jean-Luc Duris, 2. Johan Daval, 3. Éric Fortin, 4. Sébastien Crescenzo, 5. Richard Pigeat.



◀ Joël Zabroniecka et, au centre, sa fille Sylvie, ont une fois de plus dignement représenté la famille des Honda Bol d'Or.